

**MÉMOIRE À L'INTENTION DU BAPE****PROJET PARC ÉOLIEN DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ-4**

Nous tenons à priori à préciser que nous n'avons pas l'intention de soumettre un mémoire analytique exhaustif avec des faits scientifiques, pourquoi réécrire ce que d'autres citoyens érudits, opprimés par la venue de projets éoliens dans leur région vous ont si bien exprimé? Nous ne disposons pas de temps pour prendre connaissance de volumineux dossier de projet éolien compte tenu des délais que nous sont alloués entre le moment où l'information couverte de ce projet nous a été présentée et notre réponse. Nous n'avons ni l'expertise, ni le temps, ni l'énergie réelle si ce n'est que ce projet éolien de la Seigneurie de Beauré-4, par l'emplacement de son implantation, nous porte un préjudice pécuniaire réel et une atteinte à notre qualité de vie.

Nous sommes des citoyens résidants à Saint-Ferréol-les-Neiges, région que nous avons choisit pour son paysage bucolique. Après plusieurs années de recherches dans la région, nous avons trouvé et acheté cette magnifique terre en un sommet de montagne que nous appelons affectueusement et à juste titre, la Montagne de l'élan. C'est une terre constructible de 51 arpents, bornée au nord par les terres du Séminaire avec une vue époustouflante entre autres sur les monts Saint-Etienne, Raoul-Blanchard, mont Brûlée et le mont Bleu. Nous avions le rêve d'y établir un projet de développement résidentiel de maisons de type alpin (voir photos de quelques points de vue et suggestions de modèles de maisons). L'intégration des demeures s'organisait autour de l'idée première de mettre en relief la magnificence du panorama, dans un environnement naturel inaltéré et dans la tranquillité, loin de la pollution et des édifices, dans un endroit où on ne ressent pas l'avidité humaine. Or voilà que l'implantation du parc éolien à 8.5 kilomètres de notre terre mettra en péril la faisabilité de ce projet donc l'idée même se greffe autour de la beauté naturelle et intacte du paysage qui prendra un aspect industriel. Bien que le parc éolien soit à 20 kilomètres de toute habitation, il sera quand même visible bien au-delà de cette distance avec la défiguration qu'engendreront ces structures métalliques de plus cent mètres de hauteur sur la crête des montagnes visibles de plusieurs points de vue par les résidants, touristes et villégiateurs.

En ce qui concerne l'ère d'influence visuel de ce parc éolien, la typographie de terrain en haute altitude (1000 mètres en moyenne) amplifie l'effet visuel ainsi que le mouvement des pales. Le paysage sera grandement atteint à cet endroit là étant donné l'effet cumulatif des ces grandes éoliennes (phases 2-3-4 et 5-MRC) et plus? Notre inquiétude est double de par les activités des promoteurs qui œuvrent aussi dans la biomasse et la gestion de gaz et qui pourrait s'avérer un projet s'ajoutant à la suite de l'implantation du parc éolien. On risque ainsi de voir apparaître un immense plate-forme de réservoirs pour le stockage des énergies intermittentes provenant d'un système de couplage de l'énergie éolienne avec une chaîne d'énergie d'hydrogène comme vecteur énergétique (voir le projet Myrte en Corse).

#### **Mémoire- Projet éolien de la seigneurie de Beaupré-4**

Défigurer un tel paysage et son écologie pour des décennies nous semble inconcevable, inacceptable et ignoble. Nous sommes inquiets pour l'avenir récréotouristique des régions compromises par tous ces projets éoliens amenés en véritable "rouleau compresseur".

Et si cette énergie verte est si économiquement essentielle, pourquoi ne pas le faire dans votre cours? Bien sûr, vous auriez quand même les moyens de prendre des vacances outremer ou dans les parcs de la SEPAQ qui ont protégé leurs paysages par une loi.

Nous comptons sur notre projet, si modeste soit-il, pour générer des revenus essentiels pour notre retraite et pour léguer et préserver cet héritage à nos petits enfants.

Nous croyons fermement que vous avez brimé nos droits à la paix et à la tranquillité d'esprit. Nous sommes indignés, en colère et impuissants devant de tels avatars. En plus d'être victimes de ces projets éoliens, nous sommes les seuls dans ce processus théâtral d'audience publique à ne pas être rémunérés. Pourtant, il serait beaucoup plus facile de s'entendre de façon honnête avec les citoyens qui n'ont pas à faire les frais d'un projet quel qu'il soit. La mentalité philosophique entrepreneuriale du "corps sans âme" doit faire place à l'équité car il ne s'agit pas de personnes morales mais plutôt de personnes physiques qui méritent respect et dédommagement pour tous les torts et inconvénients subits.

Signé le 29 juin 2012

Joanne Lapointe

Yvan Daniel Côté

Montagne pano vue nord mai 2012



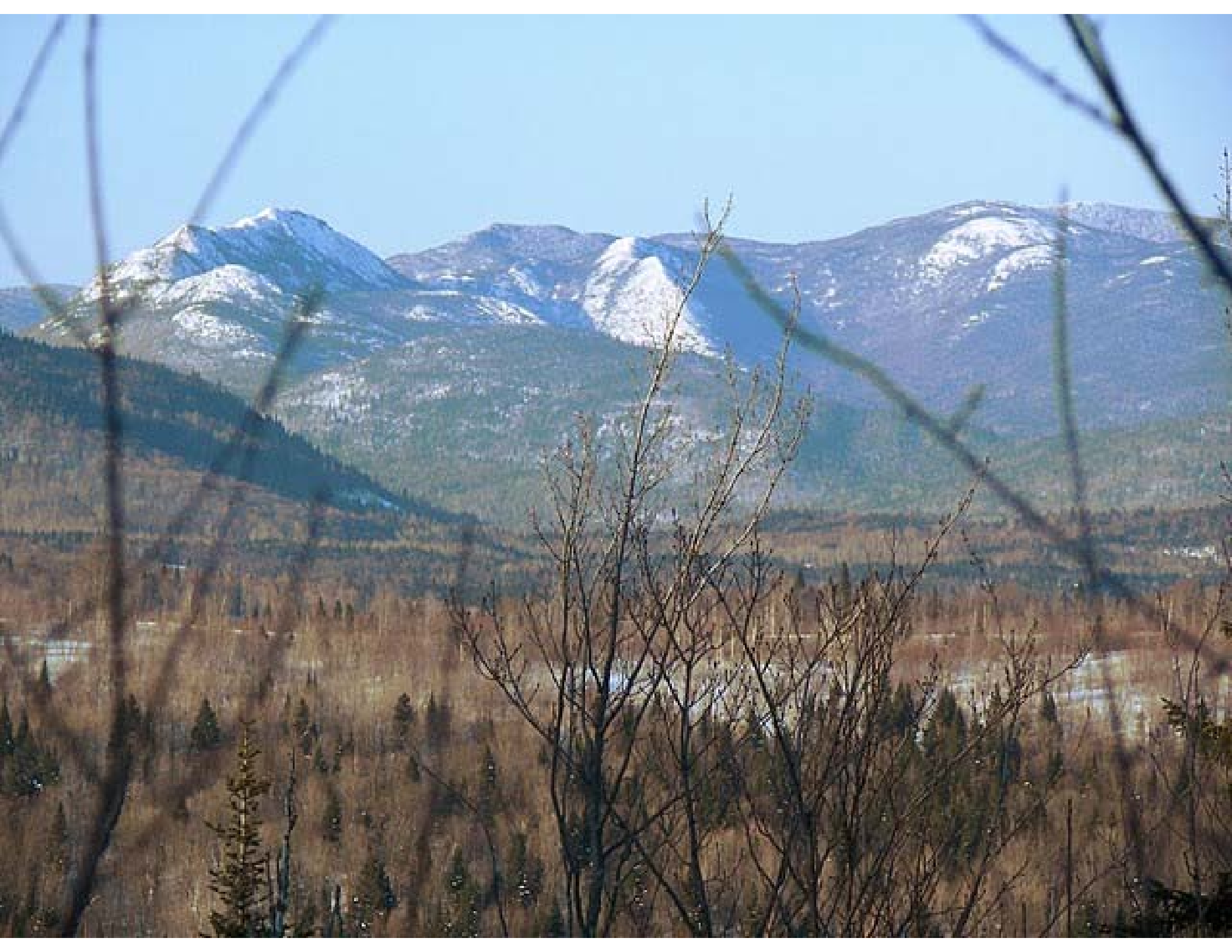


Mont Saint-Étienne mai 2012



Vue monts terres Séminaire mai 2012











Modèle maison avec vue

